

# Des ressources et des appropriations. Retour, après la révolution, dans les oasis du Jérid (Tunisie)

Vincent Battesti

► **To cite this version:**

Vincent Battesti. Des ressources et des appropriations. Retour, après la révolution, dans les oasis du Jérid (Tunisie). Etudes rurales, EHESS, 2014, 2013/2 (192), pp.153-175. hal-00832566v2

**HAL Id: hal-00832566**

**<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00832566v2>**

Submitted on 2 Mar 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# DES RESSOURCES ET DES APPROPRIATIONS

## RETOUR, APRÈS LA RÉVOLUTION, DANS LES OASIS DU JÉRID (TUNISIE)

Vincent Battesti

Battesti, Vincent, 2013 – « Des ressources et des appropriations. Retour, après la révolution, dans les oasis du Jérid (Tunisie) ». *Études rurales*, 2013/2 (192, Appropriations des ressources naturelles au sud de la Méditerranée), p. 153-175  
– en ligne: <http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00832566>

**L**ES RESSOURCES ONT UNE HISTOIRE : celle que leur « écrivent » les groupes sociaux qui décident de définir « ces choses-là » comme des ressources.

Sur un territoire limité, le Jérid, région oasienne du sud-ouest tunisien peu favorable aux établissements humains, la définition de ces ressources et de leurs appropriations est au cœur des enjeux contemporains. Pour autant, nous verrons que ces appropriations varient selon le type de ressource, le groupe social mais également les modes d'appropriation considérés.

Pour explorer les modalités d'appropriation on se permettra de simplifier le jeu social, ramené ici à ses deux principaux acteurs : la société locale et la collectivité, coloniale ou nationale <sup>1</sup>.

Cet article met l'accent sur trois ressources naturelles qui comptent parmi les facteurs limitants et décisifs de la vie oasienne : l'eau, la terre et le matériel végétal <sup>2</sup>. Le bilan, nous le verrons, est contrasté : l'annexion, par l'État, du local est une réalité somme toute assez classique, surtout dans le contexte d'un État fortement jacobin, mais elle ne s'impose

pas à toutes les ressources, et pas toujours de manière exemplaire. Hormis peut-être pour l'eau, pointée très tôt comme le levier à tenir pour contrôler ces espaces oasiens [Battesti 2012].

En élargissant le terme « ressources » à la notion de « ressources socioécologiques » nous bousculons quelque peu l'acception de l'appropriation, qui, dès lors, n'est plus seulement l'œuvre des acteurs dominants de la scène locale.

Après avoir brièvement introduit la notion de « ressources socioécologiques » et présenté oasis et palmeraies du Jérid, nous nous intéresserons tout particulièrement à l'eau, à la terre et aux gènes pour éclairer différentes manières de « s'approprier » des ressources.

### Les ressources socioécologiques

En soi, il n'est point de « ressource » : toute chose, matérielle ou immatérielle, devient « ressource » dès qu'elle est interprétée par une collectivité comme un moyen dont elle peut disposer. Qualifier quelque chose de « ressource » est, par conséquent, une opération intrinsèquement liée à une situation sociale et à des acteurs sociaux. Les ressources peuvent être définies ainsi :

---

1. Parler de « société locale » ou d'« État » est une commodité de langage : seuls les membres ou représentants de la société locale ou de l'État pensent ou agissent.

2. En laissant de côté la ressource humaine (pour des raisons de cohérence avec ce numéro), ici pourtant plus vitale qu'ailleurs au maintien de l'agroécosystème.

[Ces] éléments du milieu naturel [qui] ne deviennent signifiants qu'à partir du moment où ils font partie intégrante du système culturel [Blanc-Pamard 1991 : 478-480].

Ce qui « fait ressource » pour certains groupes sociaux ou certaines personnes ne le fait pas forcément pour d'autres : nos rapports à l'environnement varient. « S'approprier une ressource », en un sens, pourrait être considéré comme redondant : « s'approprier une chose », c'est en faire sa propriété, certes, mais c'est aussi « approprier », c'est-à-dire « rendre propre à un usage ». Or, est « ressource » ce qui est déjà approprié à un usage. Nous verrons plus loin comment mieux décliner cette notion d'appropriation et en quoi la théorie peut en être modifiée.

Le recours à la notion de « ressources socio-écologiques » a permis de montrer que divers rapports pratiques et cognitifs à l'environnement opèrent simultanément [Battesti 2004 et 2005]. Un acteur use non seulement de différentes ressources proprement physiques du milieu mais aussi de différents registres sociaux, moraux et de savoir, qui permettent cet usage et orientent ses pratiques [Battesti 2005]. Les ressources socioécologiques sont la conjugaison de ces deux types de ressources, corrélés les uns aux autres et déployés simultanément.

Sur le terrain, l'observation des seules ressources naturelles ne suffit pas à expliquer l'évolution des environnements ; l'examen des registres d'idées et de pratiques mis en œuvre par les acteurs pour user ou non de ces ressources est nécessaire. Ces registres de ressources socioécologiques possèdent leurs

espaces et leurs temps d'expression préférentiels, ce qui leur permet de coexister. Tous les acteurs sociaux mobilisent ces ressources socioécologiques en fonction de leurs compétences et des situations dans lesquelles ils sont engagés : un acteur use préférentiellement d'un type de ressource mais peut, bien évidemment, en changer [Battesti 2004 et 2005].

### Les oasis du Jérid

Les oasis sont des écosystèmes singuliers, à la fois anthropiques et artificiels, situés dans des environnements très contraignants pour les groupes humains. Si la superficie officielle du Jérid est de 4 719 km<sup>2</sup>, l'essentiel de son œkoumène se résume aux 8 700 hectares de palmeraies, composés, pour moitié, de palmeraies anciennes (Degache, Tozeur, Nefta et el-Hamma, aux fondations antiques) et, pour moitié, de palmeraies modernes (dont les premières furent l'œuvre des colons français au XX<sup>e</sup> siècle).

Ce texte s'appuie sur une mission réalisée au cours de l'été 2011 dans ces oasis. Il s'agissait en fait de retourner sur le terrain que nous avons déjà étudié au milieu des années 1990 [Battesti 2005]. Cette actualisation s'est avérée utile parce que la situation a évolué en quinze ans et que les temps révolutionnaires sont un moment privilégié d'observation des structures : leur résistance ou non au choc est instructive<sup>3</sup>.

3. Cette mission a été réalisée six mois après la révolution tunisienne de 2010-2011. Le travail d'enquête auprès de l'administration a été plus aisé qu'il ne l'avait été auparavant, mais mes interlocuteurs ont souhaité garder l'anonymat.



Photo 1. Dans la vieille palmeraie de Tozeur, cultivars de dattiers, bananiers, grenadiers, figuiers, citrus, abricotiers et corètes potagères (cliché V. Battesti, août 2011)



Photo 2. Vue satellite de la palmeraie moderne d'Ibn Chabbat et ses dattiers *deglet nūr*  
(cliché CNES/Spot Image, 2012, modifié par V. Battesti)



Photo 3. Sur le chemin d'une eau pour le tourisme : Corbeille de Nefta  
(cliché V. Battesti, août 2011)



Photo 4. Raisins, figes et dattes précoces vendus directement au marché informel le soir,  
au retour du jardin  
(cliché V. Battesti, août 2011)

Les oasis associent une agglomération humaine et des terres irriguées et cultivées (une palmeraie, le plus souvent) en milieu aride. Une palmeraie d'oasis est un puzzle de jardins privés, irrigués et fortement anthropisés, qui supportent une polyculture intensive. L'oasis est autant intégrée à son environnement désertique (association avec les économies pastorales environnantes) qu'elle s'en émancipe par une structure écosystémique spécifique. L'agriculture qu'on y pratique superpose trois strates : la plus haute, composée de palmiers dattiers ; une strate intermédiaire, composée d'arbres fruitiers (orangers, bananiers, grenadiers, abricotiers) ; et, à l'ombre, la strate des plantes basses (maraîchage, fourrage, céréales). Autre constante de la structure oasienne : les planches de culture, appropriées à l'irrigation par inondation.

Au Jérid, terre d'oasis, on pense légitimement à l'eau comme première ressource pour conduire ces agroécosystèmes : son contrôle technique et social est incontournable. J'ai montré ailleurs [Battesti 2012] la lente mais persévérante appropriation de cette ressource par l'administration coloniale puis par l'État indépendant, et ce aux dépens d'une gestion locale. Cette appropriation participe d'un encadrement serré de l'agriculture locale par l'administration (aujourd'hui le CRDA<sup>4</sup>) et la filière « dattes » (GiFruit<sup>5</sup>), structures animées l'une comme l'autre d'un volontarisme ingénierial. De fait, le contrôle de la ressource et de sa distribution – stratégique dans l'allocation entre secteurs (zones touristiques, par exemple) – a échappé à la société locale. Aujourd'hui, l'État s'en désengage partiellement.

### **L'eau : une ressource confisquée, déplacée et rendue, neutralisée, à la société locale**

L'histoire du Jérid est celle d'une lutte continue pour le contrôle de l'eau. Toutefois, l'épisode de la colonisation a apporté des innovations sans précédent et des conceptions du rapport à l'environnement radicalement renouvelées. Pour résumer l'appropriation étatique de l'eau au Jérid, disons que, avant la colonisation française de la Tunisie, l'eau était en quelque sorte « gratuite » – c'est ainsi que la mémoire locale s'en souvient –, mais les propriétaires étaient tenus de payer des aiguadiers (chargés de la circulation de l'eau) et d'envoyer leurs *khammes* (métayers) accomplir les travaux d'entretien. Ces travaux collectifs des communautés locales étaient essentiels à la survie des oasis : maintien des sources (curage) et des réseaux d'adduction, vers et depuis les jardins (nettoyage).

En 1881, les nouveaux maîtres du pays, fonctionnaires coloniaux et colons mus par un positivisme assumé et par l'idée que l'avenir est aux cultures de rente, introduisent une rupture : ils suppriment le droit à la propriété privée de l'eau et nationalisent cette ressource. Le décret du 24 septembre 1885 impose une domanialisation des eaux : cette

4. Commissariat régional au développement agricole, ici du gouvernorat de Tozeur (correspondant au Jérid).

5. Groupement interprofessionnel des fruits, issu de la fusion récente des groupements interprofessionnels des dattes (GID), des agrumes et des fruits (GIAF) et de la vigne (GIVI). Personne morale d'intérêt économique public, le GiFruit est une émanation de l'administration publique visant à réguler la production fruitière.



décision abrupte est tempérée par son deuxième article, qui reconnaît et maintient « tels qu'ils existent les droits privés de propriété, d'usufruit ou d'usage » antérieurs au décret.

Pourtant, l'État colonial créera une ressource nouvelle : une eau moderne issue de forages qui assècheront les sources et, ce faisant, les droits sur ces sources. Les palmeraies anciennes devront petit à petit être alimentées par des forages modernes pour pallier les carences créées par ces mêmes forages : aussi, la part d'eau « privée » dans le volume total d'eau d'irrigation ira diminuant jusqu'à s'éteindre, pour laisser la place à une eau « de l'État », qu'il faut payer et, surtout, que l'on ne contrôle plus localement.

Le droit d'eau a perduré dans les oasis jusqu'en 1975, date de la promulgation du (nouveau) code des eaux (loi n° 75-16 du 31 mars 1975), qui le convertit en droit d'usage d'un volume proportionnel à la surface de propriété.

Quelle était la nécessité de ces forages ? Il s'agissait de créer de nouveaux périmètres irrigués en « empruntant de l'eau au futur » sans être sûr de pouvoir le lui rendre. D'une part, parce que le modèle de palmeraie existant ne correspondait pas à l'idée que les nouveaux administrateurs se faisaient d'une agriculture productive (la monoculture de rente moderne) et renvoyait à une forme d'immobilisme qu'ils entendaient dépasser. D'autre part, parce que ces terroirs oasiens leur semblaient inexorablement enracinés dans des négociations locales qui leur échappaient totalement. Pierre Bardin, contrôleur civil de Gafsa, au nord du Jérid, déclarait en effet :

La société oasienne est soumise à cette loi inexorable qui lui commande de réviser, de génération en génération, la jouissance de biens qui ne peuvent s'accroître entre des groupes dont les exigences vitales varient sans cesse. Cette loi explique la complexité de la coutume immobilière, l'extrême enchevêtrement du droit à la terre et du droit à l'eau, et les conflits incessants qui en résultent [1944 : 14].

Les palmeraies coloniales rompent avec les anciennes : elles se développent à côté, ex nihilo. S'invente, ce faisant, au Jérid, une tout autre conception de l'agriculture oasienne : des espaces irrigués uniquement consacrés à la production agricole – *exit* les sociabilités masculines locales, les jardins hérités, chargés d'histoire et véritables espaces de vie [Battesti 2005] – ; plus encore, des terres agricoles uniquement consacrées à l'un des trois étages de la palmeraie (l'étage dominant du dattier) et, plus encore, à 1 seul (le génotype de la *deglet nūr*) des quelque 260 cultivars collectionnés dans les palmeraies anciennes.

La productivité est la mesure du succès de ces entreprises agricoles, et le salariat, sa seule organisation sociale du travail. Quant à l'origine de leurs ressources en eau, elle est en quelque sorte dérogatoire au droit local, la puissance coloniale inventant de « nouvelles » sources d'eau qui puisent malheureusement dans les mêmes réserves que les anciennes :

Tous les ans, la culture gagne sur le désert grâce à cet instrument de civilisation par excellence : la sonde artésienne [Brunhes 1902 : 268].

L'État indépendant persiste dans cette voie et amplifie le mouvement lorsqu'est

« découverte » l'étendue des nappes profondes sahariennes. Tablant sur les inextinguibles ressources du SASS<sup>6</sup>, il continue de créer de vastes palmeraies, champs modernes de *Phoenix dactylifera* L., var. *deglet nūr*, et double ainsi les surfaces irriguées du Jérid, tout particulièrement dans le dernier quart du XX<sup>e</sup> siècle. Les nouveaux forages assèchent définitivement les sources artésiennes des palmeraies millénaires au cours des années 1980. De fait, les palmeraies anciennes deviennent tributaires, pour leur survie, des forages étagés qui les assoiffent.

En apparence, la ressource n'a été l'objet que d'un coûteux jeu de déplacement : elle coulait de sources gérées localement ; sur-exploitée, elle est désormais pompée à partir de forages profonds dont la maîtrise technique dépend des ingénieurs de l'État. La dépossession hydrique des sociétés locales est donc totale. Cela tient d'un tour de passe-passe. L'eau des forages est dorénavant payante, distribuée et allouée par l'État : c'est une ressource qui s'épuise (fig. 1 p. 162).

La ressource a donc été confisquée, déplacée et *in fine* en partie rendue à la société locale, mais, comme ce n'était pas la meilleure part, on a dû faire pression sur elle pour qu'elle l'accepte. Confortés par un solide positivisme, les ingénieurs se sont réservés la gestion de la ressource souterraine.

En fait, c'est la question du coût de la ressource qui a été remise entre les mains de la société locale. Juste avant la présidence de Ben Ali, déjà dans un esprit libéral, l'État avait créé des AIC (associations d'intérêt collectif, loi n° 87-35 du 6 juillet 1987), plus tard

transformées en GIC (groupements d'intérêt collectif, loi n° 99-44 du 10 mai 1999), remplacés à leur tour par les GDA (groupements de développement agricole, loi n° 2004-24 du 15 mars 2004) : ce sont des associations obligatoires d'irrigants – les rapports parlent de démarche participative<sup>7</sup> alors que cette démarche est imposée à la paysannerie locale – à qui les charges d'exploitation de l'eau ont été progressivement transférées. À chaque étape de leur transformation, ces associations ont gagné en autonomie dans la prise en charge des coûts d'entretien des forages et des coûts de main-d'œuvre.

Les manifestations d'hostilité (« grèves de l'eau ») des années 1990 à l'encontre d'une eau devenue payante et insuffisante – ne plus payer sa facture au CRDA [Battesti 2005 : 283] – vont ainsi devenir inopérantes. La ressource est rendue à la société locale, mais n'est plus qu'une charge.

Dans sa logique ingénieriale, un de mes interlocuteurs du CRDA trouve cela juste : cela revient à consacrer 15 % des recettes de l'exploitation à l'irrigation. Toutefois, le calcul ne vaut que pour les exploitations à productivité élevée. Or, la production agricole destinée au marché n'est qu'un des objets du jardin de la palmeraie ancienne.

6. Système aquifère du Sahara septentrional [Mamou 2010].

7. Banque mondiale, « République tunisienne. Réflexion stratégique sur l'eau potable et l'assainissement en Tunisie ». Département du développement durable, Bureau régional Moyen-Orient et Afrique du Nord, rapport n° 44744-TN, 2009, 131 p.

Fig. 1. Évolution et origine des débits d'eau au Jérid

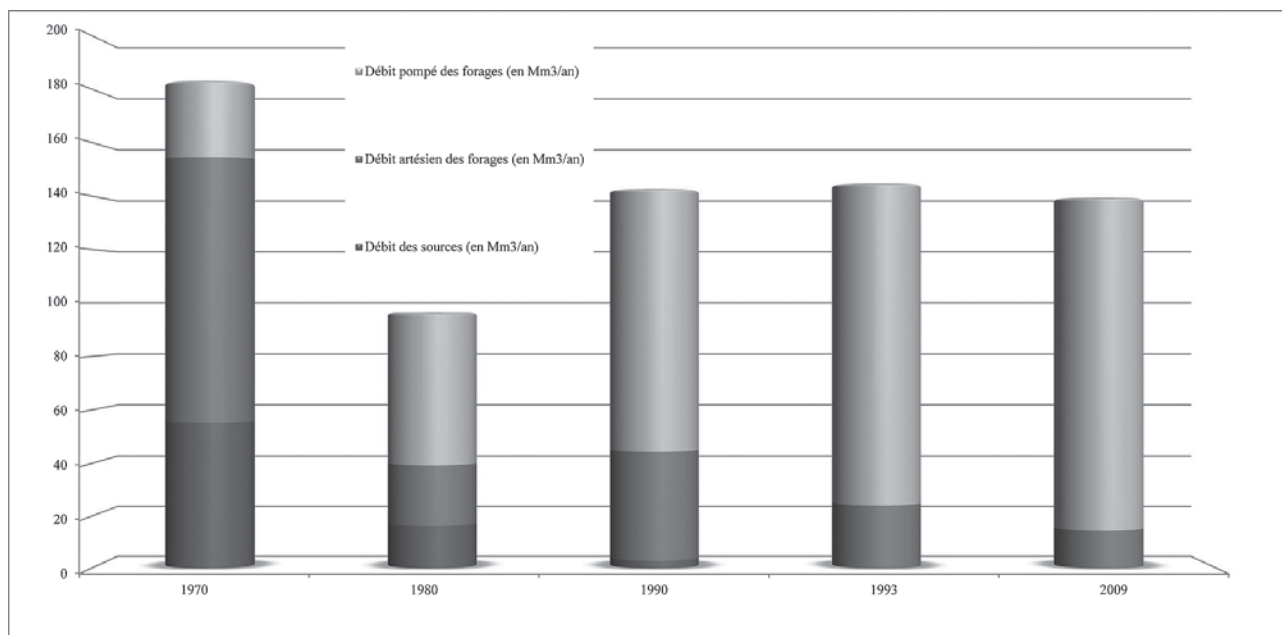
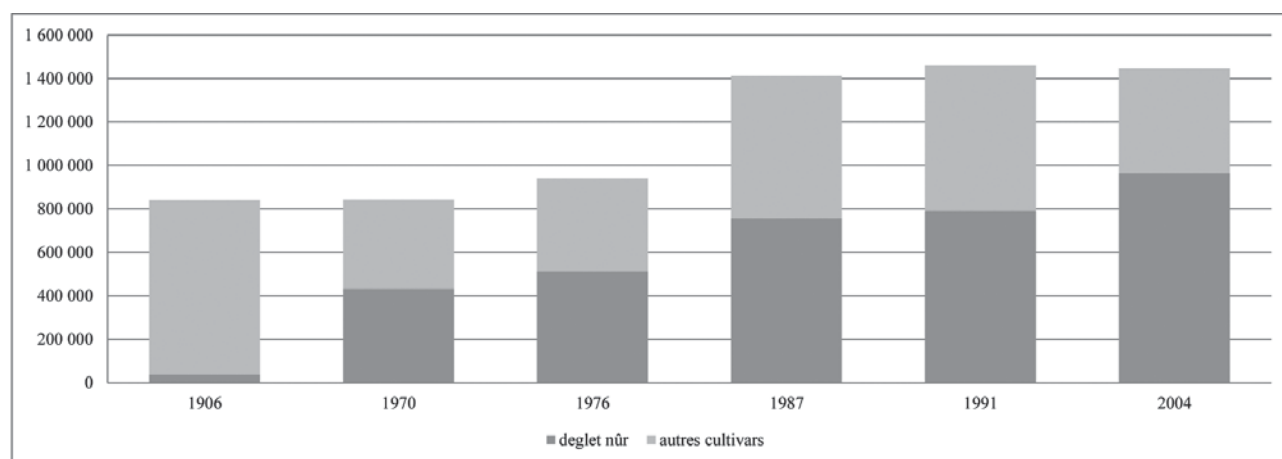


Fig. 2. Évolution de l'effectif du cultivar *deglet nūr* [Rhouma 1996 et 2005]



Reste l'état de la ressource hydrique. Que l'exploitation des nappes non renouvelables du continental intercalaire et du complexe terminal tienne d'une véritable exploitation minière n'est pas un mystère, mais que deviendra la région oasienne une fois les aquifères profonds épuisés ? Les rapports sont légion, mais l'horizon des prévisions ne permet pas de dépasser 2030-2040. Un responsable du CRDA de Tozeur lâche :

Après, c'est le flou.

Comme l'écrit très justement Joëlle Brochier-Puig :

L'État dispose donc d'une information scientifique relative au long terme compliquée, à la hauteur de la complexité des systèmes aquifères. Les limites de la ressource n'en sont que plus opacifiées et perçues comme « adaptables » aux exigences économiques et sociales [2004 : 309].

Plus c'est flou, plus c'est négociable.

Jusqu'à aujourd'hui, la tradition nationale n'a guère favorisé la démocratie locale ou toute autre forme de participation des citoyens à leur avenir. Il n'est pas certain que la révolution change cela et que la chute de la dictature entraîne celle de la technocratie : leur pouvoir presque sans partage, les ingénieurs sont peu disposés à s'en dessaisir au profit des agriculteurs, même partiellement :

Ceux-là, jugent-ils, sont non seulement ignorants mais fainéants. Ils ne veulent pas travailler (ingénieurs et ingénieures des services agricoles).

Les mondes des ingénieurs et des agriculteurs communiquent peu et de moins en

moins, depuis que les services de vulgarisation ont été sacrifiés sur l'autel des coupes budgétaires libérales. Pour autant, les deux parties partagent une même foi dans l'avenir – on saura dépasser la crise actuelle des ressources en eau –, mais pour des raisons différentes. Ce consensus repose sur deux malentendus : les ingénieurs de l'État méconnaissent le système agronomique local et ses attendus ; la paysannerie méconnaît, elle, les mécanismes hydrologiques, qu'on se garde bien de lui inculquer.

La décroissance globale du volume régional d'eau d'irrigation est faible mais réelle ; son exploitation est, par ailleurs, de plus en plus difficile. Les agriculteurs considèrent que le volume d'eau d'irrigation est insuffisant. L'administration de l'agriculture le reconnaît implicitement en cherchant à réduire le gaspillage (étanchéité des conduits, bétonnage). Néanmoins, du point de vue des ingénieurs, l'eau des nappes profondes (des centaines de mètres sous nos pieds) est maîtrisée parce que des relevés scrupuleux de sa disponibilité et de son exploitation alimentent scrupuleusement des bases de données. La ressource est là, dans les tableaux Excel, et, finalement, les craintes sont limitées : le progrès et les solutions techniques (dessaler l'eau de mer ou faire venir l'eau pluviale du nord du pays) viendront à temps pallier l'épuisement des nappes. Certes, les ingénieurs reconnaissent avoir trop tiré sur la corde, mais c'est à cause des moyens (informatique, modélisation) encore imparfaits. La confiance dans l'outil technique reste grande. La science est salvatrice :

On y arrivera !

Les discours technicistes des agronomes mobilisent facilement des échelles articulant le local au régional, voire à l'international. Sans jamais évoquer la destination de cette eau d'irrigation : la planche de jardin que l'agriculteur ouvre d'un coup de sape pour laisser inonder ses cultures son jour de *nūba* (tour d'eau), pieds nus dans le flot.

La vraie préoccupation des agriculteurs, c'est l'eau qu'on peut tirer du sol et non pas la ressource et sa gestion durable. La géographie de l'eau est toute différente des cartes géologiques. En surface, elle a longtemps été une géographie du parcours issue d'une complexe organisation locale que la tradition à Tozeur fait remonter à Ibn Chabbat (lettré et mathématicien du XIII<sup>e</sup> siècle).

Le volume d'eau de l'oued principal est subdivisé en ruisseaux menant aux différents quartiers de la palmeraie, puis en temps de tours d'eau entre les parcelles allocataires. L'eau passe de voisin en voisin sans être négociée, objet malgré tout d'un transfert. Dans les palmeraies anciennes, la plupart des *seguias* (canaux d'adduction) ont été enterrées ces dernières années, comme dans les palmeraies modernes. On se plaint de ce que l'eau n'est pas suffisante, mais l'eau arrive tout de même. Pour ce qui est du tarissement des sources de Tozeur, on ne met pas en cause la baisse du niveau piézométrique induit par les forages mais davantage une inondation des années 1980 (les pluies sont toujours mal perçues dans les oasis) qui aurait obturé de sable les sources : impossible de les faire repartir, même après curage.

L'avenir ? On se montre fataliste : il est entre les mains de Dieu, d'un dieu réparateur

s'il le veut bien, à qui l'on doit, dans la tradition locale, que l'eau sous terre monte et descend comme la mer et ses marées, qu'elle coule en rivières, des flux qui viendraient de l'ouest, comme la plupart des saints<sup>8</sup> enterrés au Jérid (de Seguia el-Hamra, au Sahara occidental). Dans la région voisine, on partage une vision proche :

Les sources tariées n'inquiètent pas les Nefzaoui : elles participent plutôt à renforcer l'idée de cycles et, donc, à minimiser la gravité de la situation hydraulique régionale en plus de l'image surnaturelle de la ressource qu'elles véhiculent [Brochier-Puig 2004 : 312].

Au-delà de cet optimisme mesuré, ingénieurs et agriculteurs ne se rencontrent guère, sinon dans un accord récent portant sur la nappe phréatique superficielle. Les autorités ont longtemps renâclé à accepter les puits sauvages de quelques mètres ou dizaines de mètres (cette nappe d'eau se recharge par drainage et peut être trop saline pour les cultures). Ces puits permettent de réguler, au niveau du jardin, les défaillances du réseau communautaire de la palmeraie (toujours dangereuses en période chaude), ou encore ils autorisent des stratégies de diversification (maraîchage). Aujourd'hui, compte tenu de l'insuffisance de l'eau profonde exploitable, ces puits privés sont même « encouragés » (subventionnés) par l'État via les services de l'agriculture.

D'après la Direction générale des ressources en eau, en août 2011, le 1/5<sup>e</sup> du débit d'irrigation était assuré par 2 000 puits situés au

8. Eux-mêmes souvent conçus comme les fondateurs des oasis, qui auraient fait jaillir les sources.

niveau de la nappe phréatique (32,6 contre 143 Mm<sup>3</sup>/an des 200 forages des nappes profondes) quand, en 2007, on écrivait encore que les forages profonds permettaient l'irrigation de 95,8 % des superficies irrigables<sup>9</sup>. Les deux sources cumulées n'assurent qu'un débit fictif continu (dfc) de 5 569 litres/seconde, soit, en considérant les 8 700 hectares irrigués de la région, un dfc/ha de 0,7 : c'est le minimum qu'on puisse espérer pour une palmeraie (1 l/s/ha est considéré comme confortable). Nécessité fait loi.

En résumé, la prime ressource de la région oasienne du Jérid a fait l'objet d'une appropriation par l'État, au sens confiscatoire du terme, en déplaçant (coûteusement) son origine. Une partie est cependant restituée à la société locale – son coût et sa gestion quotidienne – et non son contrôle, ce qui neutralise sa force de levier face à l'administration.

Une eau amputée de son contrôle est-elle encore une ressource ?

### **Le foncier : une ressource inventée, multipliée, et dont la valeur est modifiée**

Archétypes d'écosystèmes artificiels, les oasis doivent leur existence certes à une eau essentielle mais aussi au travail humain, à son organisation sociale, aux savoir-faire et pratiques qui ont créé ce sol fertile. Le déplacement de la ressource en eau grâce aux forages a permis aux groupes sociaux qui détiennent ce pouvoir d'inventer des ressources foncières, presque à volonté.

Jusqu'à l'époque coloniale, la question foncière consistait à gérer un terroir fini, composé d'une multitude de jardins comme autant de pièces d'un puzzle. Hors de ce terroir

oasien, proprement dit, dominaient les terres collectives des groupes bédouins, dans une tout autre économie agricole, sociale et politique [Puig 2003]. Au sein de la palmeraie, une minorité de notables fortunés (la *šorfa*) se partageaient une grande partie des terres. Ce pouvoir local ne pouvait se permettre un conflit ouvert avec l'autorité centrale : la paix était nécessaire au bon déroulement des affaires, à l'écoulement des produits de l'oasis à l'extérieur de la région.

L'autorité coloniale va commencer par intervenir sur cette ressource foncière en usant de son pouvoir discrétionnaire pour défaire les fortunes locales en confisquant et dispersant les meilleures exploitations. Une partie est ainsi cédée à des représentants de la *zawiyya* Tijania (d'Algérie, département français à l'époque) :

En effet, dans cette ambiance d'insécurité, d'abus, de pillages et de paupérisation, seuls des Algériens, protégés français, donc à l'abri des confiscations beylicales, pouvaient acheter des palmeraies en toute sécurité [Attia 1983 : 368-369].

C'est donc en imposant de puissants propriétaires étrangers, algériens et français, que l'administration brise la gestion traditionnelle de l'oasis. Cependant, l'injustice sociale dans la répartition des terres demeure, et, du XIX<sup>e</sup>

9. République tunisienne, Direction générale des études et du développement agricole, « Enquête sur les structures des exploitations agricoles 2004-2005, Gouvernorat de Tozeur », Ministère de l'agriculture et des ressources hydrauliques, 2007, 196 p.

au XXI<sup>e</sup> siècle, la propriété foncière cultivée continuera de singulièrement se concentrer<sup>10</sup>.

L'objectif réel de l'administration coloniale est d'inventer *ex nihilo* des terres irriguées en vue d'une agriculture de rente, et ce en utilisant l'outil de vivification par excellence, le forage (artésien, au début tout du moins), qui permet de se dédouaner complètement des imbroglios locaux liés aux terroirs anciens : on fore et on crée sa propre palmeraie. Contrairement à l'usage général prévu par le décret du 14 janvier 1901, au Jérid, seules les terres à emblaver ont été considérées comme « territoires collectifs de tribus ou de fractions de tribus », à l'exclusion des terres de parcours : un espace est, en fait, ménagé pour la vivification, ce qui a entraîné les revendications bédouines de la fin des années 1990 [Puig 2003 : 162-179].

Martel, un colon, protégé de l'administration et resté célèbre, créera, dans la décennie 1924-1934, la première grande plantation moderne (120 ha irrigués par captage de source, puis par le premier forage de la région), qu'il appellera « L'Oasis ». La vie semble sourire à ces exploitants modernes ; leurs rendements semblent bien meilleurs [Sternberg-Sarel 1961 : 133-134], encore faut-il que la notion de rendement soit un terme de comparaison pertinent [Battesti 2005 : 353] et que la politique coloniale n'ait pas dévalorisé les produits cultivés dans les palmeraies anciennes en faveur de la *deglel nūr*, cultivar apprécié et commercialisé sur le marché européen par les sociétés marseillaises d'import-export [Attia 1983 : 368].

Vont donc se développer, côte à côte, deux types de ressources foncières : les anciennes

palmeraies et les nouvelles. Les autorités tenteront d'intervenir sur la structure des premières avant de les délaisser et de se concentrer sur les secondes :

[La palmeraie ancienne] est trop souvent inadaptée à une culture moderne et rationnelle [Sternberg-Sarel 1961 : 134].

Ce diagnostic est partagé par l'administration agricole. La dyade « morcellement des terres » et « indivision » constitue le principal tourment du CRDA. Le morcellement par héritage rend les surfaces de production trop exiguës, et les investissements, impossibles<sup>11</sup>. L'indivision entraîne souvent un non-investissement, faute d'accord entre les héritiers, et un blocage dans la gestion.

Des projets de remembrement sont élaborés puis abandonnés. Les autorités tentent de convaincre les propriétaires des jardins du

10. En 2004-2005, le nombre des exploitations agricoles au Jérid est estimé à 8 050 unités pour une superficie agricole utile de 8 323 hectares contre 7 700 exploitations et 8 040 hectares en 1994. Par ailleurs, 56,8 % des exploitations ont une surface de moins de 1 hectare et couvrent 20 % de la superficie agricole utilisée quand la part des exploitations de 5 hectares et plus représente 1,5 % et couvre 17,1 % de la superficie totale. Voir République tunisienne, Direction générale des études et du développement agricole, « Enquête sur les structures des exploitations agricoles 2004-2005, Gouvernorat de Tozeur », 2007, p. 13.

11. Ce morcellement peut aussi être « une forme d'attachement que portent les agriculteurs à leurs exploitations », comme le suggèrent Boualem Bouammar et Mohamed Azzedine Idder [2006] à Ouargla, autrement dit, l'indice d'une valeur accordée à la ressource foncière, qui ne se mesure pas uniquement à l'aune d'une économie comptable.

bien-fondé d'une réforme, sur le fond comme sur la forme. Des primes à l'arrachage des palmiers dits « communs » (tous ceux qui ne sont pas du cultivar *deglet nūr*) et des incitations à simplifier les jardins n'auront aucun effet tangible. D'où l'impression tenace, pour l'administration, d'une véritable résistance au progrès et, pour la paysannerie locale, l'impression tenace de ne pas être entendue.

Les autorités n'ont sans doute jamais bien saisi le statut des jardins des vieilles palmeraies. Le jardin est une terre héritée, que l'on juge notamment sur sa production, que l'on va jusqu'à quantifier, mais sans en référer à la notion de rendement, car une part – et non la moindre – de sa production est sociale, espace de sociabilités et d'expression d'une certaine esthétique [Battesti 2005].

À défaut, les autorités vont geler la superficie des palmeraies anciennes du Jérid en veillant, avec succès, à ce que de nouvelles extensions au terroir irrigué n'étendent pas les ayants droit aux tours d'eau. On estime à 500 hectares la surface de ces extensions, issues d'initiatives privées de faire-valoir direct prises par des personnes déjà propriétaires ou par des *khammes* cherchant à le devenir. Ces valorisations foncières des marges sont perçues par l'administration comme anarchiques. En un sens, c'est le cas car elles reposent sur l'idée, erronée du point de vue strictement juridique, que le désert appartient à celui qui le vivifie : dans les années 1990 et 2000, on a dû recourir à la force policière pour arracher des plants de dattiers.

L'État contrôle la quantité de cette ressource foncière. Les quelques extensions nées à la faveur des troubles révolutionnaires de

2011, même celles « pérennisées » avec des *tabiyya* (clôtures de palmes), connaîtront le *trax* (bulldozer), « qui réglera ça après les élections » (de l'Assemblée constituante du 23 octobre 2011), quand l'autorité pourra de nouveau s'exercer pleinement (responsable du GiFruit, août 2011).

Dans la « jeune » région phœnicicole voisine, le Nefzawa (gouvernorat de Kébili), « c'est une autre paire de manche » (ingénieure du CRDA, août 2011) : les extensions illicites sont beaucoup plus faciles (terres collectives et non domaniales, d'une part ; nappe du complexe terminal plus proche de la surface, d'autre part), et ce sont plus de 1 500 hectares qui ont vu le jour depuis la révolution.

En attendant, au Jérid, les ressources foncières sont statistiquement contrôlées : tant pis si les services de l'agriculture désespèrent encore des palmeraies anciennes, les tableaux de leurs rapports annuels affichent ce contrôle du foncier local.

Par ailleurs, l'État a multiplié les surfaces irriguées grâce à ses propres palmeraies, selon des normes d'efficacité décrétées par les ingénieurs. Dans le dernier quart du XX<sup>e</sup> siècle, la surface totale de la ressource foncière a doublé, passant de 4 000 à 8 700 hectares. Mais, là encore, il faut raison garder : durant la dernière décennie, l'appétit du CRDA s'est limité à 500 hectares de plus, les ressources en eau étant un facteur immédiatement limitant.

De nouveaux périmètres sont donc sortis de terre, répartis en lots de 1 ou 2 hectares à des agriculteurs nécessiteux, des clients du régime, des Bédouins sédentarisés, tous soumis à une supervision ingénieriale dans la



conduite de leur projet agricole. Une autre part de ces nouveaux périmètres irrigués, près de 650 hectares exploités par la SODAD<sup>12</sup>, a été privatisée dans les années 2000, une fois leur rentabilité assurée, sous forme de lots destinés à des techniciens et jeunes agriculteurs (250 ha) ou à des sociétés de mise en valeur et de développement agricole (400 ha), répartis entre Sdeda, el-Hamma, Mrah Lahouar et Nefta.

Avec la révolution, le mécontentement s'est concentré sur cette dernière catégorie de palmeraies modernes, accusées d'avoir été données aux riches familles proches du pouvoir (en fait, en location sur une quinzaine d'années) : elles ont aussitôt fait l'objet de réappropriations populaires. En juillet 2012, ces quatre grands périmètres irrigués de la région étaient toujours occupés.

Les hectares de cette ressource foncière sont une chose ; sa vocation en est une autre. A priori, le dessein est clair : que la palmeraie soit ancienne ou moderne, c'est l'agricole qui prime. Quelques initiatives publiques ou privées participent cependant d'une forme de « ré-enchantement » patrimonial des palmeraies anciennes à destination du tourisme. Par exemple, la création de forages pour la « Corbeille » de Nefta (photo 3 p. 157) promue par le Ministère du tourisme [Battesti 2009 et 2012].

En théorie, le changement de vocation du foncier est un droit réservé à l'État. Dans les dernières années de Ben Ali, des projets touristiques de grande ampleur ont obtenu une dérogation à l'intérieur même des palmeraies. C'est le cas notamment à Tozeur, véritable capitale touristique, avec ses centres d'animation Chak-Wak (exhibant des dinosaures en

résine), Planet Oasis (site de 7 ha avec un projet de vols paraboliques en Airbus, voire de vols suborbitaux avec l'Agence spatiale européenne et EADS) et Eden Palm (jardin conservatoire et salles d'exposition).

Cette autorisation a été accordée pour deux raisons. La première : cette promesse de développement touristique « saharien », qui est une priorité nationale, les débouchés littoraux étant saturés ; la seconde : le maire de Tozeur a favorisé ces développements, étant lui-même un entrepreneur important de l'oasis depuis 1990.

Une première vague (1995-2005) de « *campings* » (cafés à ciel ouvert sous les palmiers) a été créée à l'initiative, non officielle, de propriétaires de jardins. La plus grande partie des capacités productives, surtout dattières, des jardins a été néanmoins conservée. Toutefois, ces aménagements de jardins oasiens « idéaux » ont davantage suscité l'engouement de ces petits entrepreneurs que celui des touristes clients. Une vague plus professionnelle (à partir de 2005), dotée de plus gros investissements mais demeurant toujours dans le cadre de jardins préexistants, a fini par emporter un succès auprès de la population locale, avec les établissements Berka ou Nifer à Tozeur. Cette population s'urbanise, et ses mœurs changent.

Le Jérid est une région conservatrice où les femmes étaient habituellement cantonnées à la sphère domestique. Ces dernières années, elles s'approprient cependant l'espace public

12. Société de développement agricole et de dattes, filiale de la STIL (conglomérat agro-industriel public).

et un droit à la visibilité : elles sortent désormais le soir au *camping* à Tozeur (en particulier, les nuits du ramadan), entre elles et « en cheveux », ce qui était proprement impensable il y a peu.

La palmeraie est une ressource foncière où de nouveaux espaces ont été inventés en même temps que de nouvelles pratiques : être avec la famille ou des amies au café, la nuit, dans un cadre éclairé, au milieu d'une végétation luxuriante, le tout agrémenté d'une animation musicale. Le jardin conserve une activité productive : palmiers, figuiers, bananiers, vignes sur les stipes des dattiers. Dans les espaces agricoles des palmeraies anciennes, on réinterprète « le jardin arabe ». Il s'agit bien de projets individuels de propriétaires, et non de projets communautaires, qui mobilisent le foncier ancien pour y surajouter une fonction touristique ou récréative jusque-là réservée aux seuls travailleurs des palmeraies.

Au Jérid, le foncier est une ressource qui a longtemps été contrainte : dans son étendue et dans sa vocation productive et sociale. En s'appropriant la ressource hydrique, l'État techniciste a pu multiplier la ressource foncière et en modifier la valeur en ce qu'il l'a réduite à une fonction unique de production agricole. Les palmeraies modernes ont été les espaces de cette réinvention univoque de la ressource. Malgré la quantité limitée de la ressource foncière dans les palmeraies anciennes, la société locale a pu y développer ses vocations, qui ont toujours été plurielles. Aussi, ces mouvements (jardins en extension, pluri-activité, accueil de nouveaux groupes sociaux) sont à lire comme des phénomènes d'« appropriation », mais, cette fois, au sens second du terme : « rendre propre à des usages ».

### Les gènes : une ressource foisonnante et mésestimée

La ressource du vivant est la troisième composante fondamentale des oasis, complémentaire des ressources hydrique et foncière : la terre irriguée sert d'abord à accueillir le matériel végétal. C'est la ressource la plus prometteuse mais, pourtant, la plus superbement ignorée des nouveaux maîtres de la région. S'il fallait résumer en deux mots les dynamiques récentes autour de cette ressource, on pourrait dire que l'agrobiodiversité est enfin « presque valorisée ».

On pense, d'abord bien sûr, au palmier dattier (*Phoenix dactylifera* L.), mais d'autres espèces cultivées attirent aussi, plus récemment, l'attention des chercheurs tandis que cette agrobiodiversité ne figure pas encore parmi les priorités de l'administration de l'agriculture et des ingénieurs. Au CRRAO (Centre régional de recherche en agriculture oasienne), à Degache, la biologiste Sihem ben Maachia a établi l'agrobiodiversité de l'olivier des jardins oasiens du Jérid : au-delà des 4 catégories distinguées localement ('*arbī*, *gāsī*, *nēb el-jmal* et *zarrazī*), elle a relevé 53 génotypes conservés dans les jardins<sup>13</sup>. Ses travaux portent également sur les variétés locales du grenadier et du figuier. Elle projette en outre la création d'une banque de gènes des fruitiers (vigne, olivier, abricotier, poirier, pêcher, *citrus*) afin, au moins, de conserver ce patrimoine local pour sa valeur adaptative.

Aux yeux du pouvoir politico-ingénieurial, cette recherche n'est autre qu'une lubie de

13. Communication personnelle.

scientifique. Des décennies durant, l'ambition de l'administration agricole a été de conformer l'ensemble des palmeraies au modèle colonial et/ou moderne : une phœniciculture ramenée à une grille de 1 palmier tous les 8 ou 10 mètres, stricte architecture d'un champ monospécifique, en fait « monogénotypique » (*deglet nūr*). L'heure n'est pas encore à la remise en cause de cette orientation : pour les ingénieurs agronomes du CRDA, la palmeraie moderne reste, à l'évidence, l'option raisonnable. Pourquoi ignorer la ressource génétique de l'agrodiversité locale (des dizaines d'espèces fruitières ou même potagères, céréalières et fourragères ; des dizaines de cultivars de dattiers collectionnés par les agriculteurs locaux dans les palmeraies anciennes) ? Pourquoi cela changerait enfin ?

À bien des égards, on trouve ici l'illustration de ce que dit James C. Scott dans *Seeing like a State* :

*Unable to effectively represent the profusion and complexity of real farms and real fields, high-modernist agriculture has often succeeded in radically simplifying those farms and fields so they can be more directly apprehended, controlled, and managed [1998 : 262].*

Cette « *high-modernist agriculture* », enfant d'une science qui réduit la « nature » à des « ressources naturelles », a des vertus indéniables si l'on vise la gestion scientifique comme fin en soi : elle est à l'origine du choix des autorités coloniales en faveur d'une agriculture de rente simplifiée pour le Sud. Cette forme de phœniciculture, parvenue à la purification la plus complète de l'agriculture

d'oasis (strate unique, génotype unique à partir d'un modèle de polyculture intensive en multistrates et de collections de cultivars), avait déjà été testée en Algérie depuis les années 1880 [Perennes 1979]. C'était également le choix des compagnies marseillaises d'import-export qui exerçaient leur monopole : un produit standardisé, une culture standardisée. C'est avec le plan directeur des eaux du Sud, datant des années 1980, que l'extension du génotype *deglet nūr* fut considérable : les 4 000 hectares de palmeraies créés, qui doublèrent la surface irriguée de la région, furent tous plantés à partir du même génotype. Même avec une production en constante augmentation (fig. 2 p. 162) – 67 % des palmiers dattiers du Jérid seraient des *deglet nūr* [Rhouma 2005 : xi] –, pendant la saison de la récolte, la valeur de cette dattes reste plus élevée que celle des autres cultivars<sup>14</sup>.

Au Jérid, ces autres cultivars sont nombreux : plus de 260 sont inventoriés [Rhouma 1994 et 2005], collectionnés pour leurs propriétés organoleptiques et/ou culturelles, nommés et reproduits végétativement. Abdelmajid Rhouma<sup>15</sup> organisait la première collection scientifique in vivo de cette agrodiversité alors que l'administration de l'agriculture poursuivait encore une politique d'arrachage

14. D'après les données du GiFruit, en 2011, la *deglet nūr* valait de 1,2 à 1,4 dinar/kilo. Mais sa remarquable stabilité depuis une quinzaine d'années n'est pas bon signe : « Tous les prix ont été multipliés par dix, sauf pour les dattes. Les intrants ont augmenté, mais pas le kilo de *deglet nūr*. » (Analyste de la filière, été 2011)

15. Alors directeur du CRPh, Centre de recherches phœnicicoles, à Degache (devenu le CRRAO, avec un léger changement de statut).

de ces « variétés communes ». Le terme « variétés communes » est l'œuvre des colons et désigne tout ce qui n'est pas le cultivar d'élite. Les agriculteurs des anciennes palmeraies ont, eux, une appellation spécifique pour chaque variété : *kenta*, *kentišī*, *bū faggūs*, *alīg*, *khwat* 'alīg, 'ammari, *bišr ḥalū*, *gašbī*, *ghars ma'tīg*, *gūndī*, *fimī*, *legū*, *khalt šetwī*... Leurs filières d'écoulement sont, en partie, familiales mais, surtout, locales et/ou régionales. Pour les administrations qu'on encourage à participer à la recherche de devises, priment, en revanche, les débouchés internationaux qui passent par de grands conditionneurs et exportateurs.

Avant l'agriculture coloniale, la *deglet nūr* ne représentait que 4 % des pieds. Elle croît aujourd'hui partout, y compris dans les vieilles palmeraies, surtout dans ces « extensions » illégales qui sont l'œuvre d'agriculteurs qui, à côté de leur *ghāba* (jardin classique), souhaitent réaliser un *sānya* (projet rentier copiant l'organisation moderne) à base de *deglet nūr*.

Au niveau régional, ce génotype domine plus encore au Nefzawa, où la tradition oasienne est moins ancrée et où l'entreprenariat de rente est plus marqué. Dans cette région, la frénésie foncière (plus de 1 500 ha de *deglet nūr*) des huit premiers mois de 2011 a conduit à une pénurie de rejets de ce dattier dans le Sud tunisien, créant un appel d'air en Algérie, certes (en contrebande, les lois phytosanitaires bannissant toute importation pour éviter le *bayoud*, maladie cryptogamique), mais aussi au Jérid, où une série de vols de rejets dans les jardins (30 dinars l'unité) a alimenté un sentiment de *fawda* (anarchie) post-révolutionnaire.

Ces dernières années, un autre discours voit le jour au sein de l'administration agricole, assimilant les mots clés des « boîtes à outils » des instances internationales, tels « résilience » et « biodiversité ». Ce discours est influencé, sans doute aussi, par le discret lobbying des réseaux d'ONG. Les agents de l'agriculture s'essaient donc à promouvoir la biodiversité :

On cherchait la devise et l'exportation de la *deglet nūr*. Donc, les gens ne plantaient que ça, que cette variété. Aujourd'hui, on exige au moins 20 % de variétés communes [dans chaque parcelle] pour garder le patrimoine génétique national. Les gens sont maintenant convaincus de cette variété. C'est le marché qui a poussé à cette monoculture (un responsable du CRDA).

Ces agents souhaitent être les initiateurs de ce nouveau mot d'ordre, au point de dénier aux producteurs locaux leur rôle essentiel dans le maintien des cultivars (de dattiers, mais aussi de sous-cultures). Il relèverait de leur mission d'inculquer aux agriculteurs le double bienfait de la biodiversité : d'une part, l'introduction de nouveaux cultivars par culture *in vitro* à haute valeur marchande proche de la *deglet nūr* permettrait de remporter des marchés de niches et de concurrencer des dattes à valeur encore plus élevée (sur les marchés étrangers) ; d'autre part, la diversité génétique protégerait les oasis si le *bayoud* passait la frontière.

Cette promotion de l'agrobiodiversité fait fi de la valorisation des cultivars sélectionnés par les agriculteurs locaux, fruit d'une passion millénaire pour la collection. Au contraire, de nouveaux cultivars seront importés, *in vitro*, épurés de toute origine sociale et écologique.

On s'intéresse toutefois à un cultivar local, la *menakher*, célébrée il y a plus d'un siècle par les importateurs américains de dattiers [Kearney 1906 : 57-58], à défaut de pouvoir reproduire correctement la *majhūl*<sup>16</sup>, cultivar vedette marocain, qui pourrait être vendu jusqu'à dix fois le prix de la *deglel nūr* (biologiste tunisien, août 2011).

Localement, ce sont les cercles de la recherche qui ont été les précurseurs dans la promotion de cette ressource<sup>17</sup>, et l'urgence créée par la dégradation des conditions environnementales (épuisement de la ressource hydrique) est sans doute à l'origine du changement de valeur accordée à ces ressources génétiques négligées. Qui pouvait, en effet, penser que l'administration promouvrait un jour les cultivars de palmiers dattiers *biṣer* et *kentiṣt* parce qu'ils sont plus résistants aux eaux salées que la *deglel nūr* (car on envisage de remployer les eaux de drainage pour l'irrigation) ?

Le plus cocasse, à mon sens, est que les ingénieurs agronomes aient entrepris de convertir les jardiniers locaux à l'agrobiodiversité alors que ces derniers ont su résister à des décennies d'injonction de monoculture ! Si cette résistance a perduré, c'est précisément parce que cette ardeur collectionneuse répond à une tout autre conception de l'agriculture, qui fait toujours sens, à côté de l'agriculture moderne.

## Conclusion

L'examen de ces trois ressources essentielles au fonctionnement oasisien du Jérid révèle trois destins qui divergent.

La ressource hydrique a été largement appropriée par l'État colonial, puis par l'État national : confisquée, déplacée et tardivement rendue à la société locale, mais de façon si partielle qu'elle en est neutralisée. La ressource foncière a partie liée avec la ressource hydrique car, ici, ne valent que les terres vivifiées par l'irrigation. Grâce à de nouveaux outils techniques (le forage surtout), de la ressource foncière a été inventée et multipliée par l'État, qui maintient jusqu'à aujourd'hui un contrôle strict sur la quantité de cette ressource et sur son usage. Mais c'est sa valeur qui a été modifiée, notamment par la société locale. Enfin, les ressources génétiques sont l'exemple même d'un oubli volontaire par l'État, pourtant prompt au contrôle. Seule la société locale a continué à croire dans la valeur de cette ressource, qu'on ne peut pas estimer immédiatement sur le marché actuel.

L'histoire moderne de ces ressources débute avec la colonisation et une certaine idée de la relation à l'environnement. Ces mutations coloniales, pérennisées et amplifiées par l'État national, ont bouleversé les compromis locaux d'exploitation des ressources. L'exploitation de nouvelles ressources s'accompagne

16. Parfois orthographiée « *medjool* » ou « *mejhoole* ».

17. Le projet soutenu par le FEM (Fonds pour l'environnement mondial) et le PNUD, mené par le Club Unesco de Tozeur et dirigé par Ali Zouba (CRRAO), est à cet égard exemplaire : son objectif de préservation de la biodiversité des palmeraies et d'extension du patrimoine phœnicicole et arboricole des anciennes palmeraies vers les nouvelles semble avoir été atteint dans le projet pilote de la palmeraie moderne de Mrah Lahouar (*Bulletin du Raddo* n° 2, juillet 2011).

de nouvelles façons d'appréhender la relation à l'environnement.

L'objectif ici n'était pas de réaliser un inventaire exhaustif des ressources du Jérid, mais de s'intéresser aux évolutions récentes de quelques-unes d'entre elles (l'eau, la terre, les gènes)<sup>18</sup> et d'appréhender leurs modes d'appropriation. La notion de « ressources socioécologiques » permet de comprendre les usages différenciés des ressources naturelles en même temps que les ressources idéelles mobilisées (un certain rapport à l'environnement offre certaines opportunités et en écarte d'autres et, de fait, forme une ressource). Les ingénieurs de l'État, qui opèrent à l'échelle de la planification nationale et régionale, et les agriculteurs locaux, qui opèrent à l'échelle du jardin et du quotidien, agissent et pensent à des échelles spatiotemporelles efficaces quant à leur rapport à l'environnement.

Il existe cependant des compétences à hybrider ces ressources socioécologiques ou à user de plusieurs d'entre elles [Battesti 2004]. Cette notion nous est utile à deux titres particulièrement. En premier lieu, elle nous montre qu'il peut y avoir appropriation sans conflit : une coexistence sereine est possible parce que les groupes sociaux usent de ressources différentes, à des échelles spatiotemporelles différentes. Certes, *in fine*, ce sont les mêmes réserves hydriques qui viendront à s'épuiser et cela aura un impact sur tous ces groupes sociaux, mais, aujourd'hui encore, à la veille d'une catastrophe pourtant annoncée, le conflit n'est toujours pas ouvert. En second lieu, cette notion nous montre qu'un seul acteur peut s'approprier et exploiter plusieurs de ces ressources à condition

d'acquérir une compétence qui n'est pas universellement partagée.

On le ressent fortement à présent : il nous faut distinguer diverses formes d'appropriation. Il y a d'abord « l'appropriation » au sens premier du terme (dans la continuité du droit romain) : « faire d'une chose sa propriété ». C'est l'appropriation la plus brutale, la seule qui se déploie dans l'agriculture moderne (même si la propriété est également bien ancrée dans les vieilles palmeraies). Il y a une seconde acception : l'action d'approprier une chose, de « rendre propre à un usage ». D'autres, dans le contexte subsaharien traditionnel, parleront d'« affectation à un usage » [Le Bris *et al.* eds. 1991 : 31]. C'est une appropriation plus subtile, accordant à des espaces des qualités différenciées sur lesquelles jouent les agriculteurs locaux, s'employant différemment, d'un côté, dans un modèle classique (le vieux jardin), de l'autre, dans un modèle moderne (le jardin en extension ou la parcelle de palmeraie moderne).

Enfin, on peut envisager une troisième acception en recourant au champ de l'art contemporain<sup>19</sup> : la copie consciente d'acteurs sociaux, associée à une réflexion stratégique. C'est une appropriation par emploi, rendue possible justement par ce que j'appelle la

18. S'agissant de ressources culturelles, on peut évoquer le patrimoine architectural [Battesti 2009], mais aussi la question des identités locales [Battesti 2005 et 2009].

19. Voir les articles « Appropriation (art) » en version allemande et française sur [http://de.wikipedia.org/wiki/Appropriation\\_Art](http://de.wikipedia.org/wiki/Appropriation_Art) et [http://fr.wikipedia.org/wiki/Appropriation\\_\(art\)](http://fr.wikipedia.org/wiki/Appropriation_(art))

compétence à user de ressources socio-écologiques variées. Elle permet de jouer sur plusieurs espaces aux qualités différenciées et exigeant des modèles ou rapports à l'environnement différents. Dans le contexte du Jérid, c'est, me semble-t-il, les dominés symboliques, représentants de l'agriculture locale, qui copient stratégiquement les dominants dépositaires du savoir agronomique et de la force légitime, sans se déprendre toutefois de leurs propres ressources.

J'ai identifié trois registres qui coexistent dans la relation à l'environnement oasien du Jérid : « instrumental », « relativiste » et

« classique » [Battesti 2005]. Tout acteur se positionne plus nettement dans l'un ou l'autre de ces registres mais emprunte aussi au quotidien à l'un ou l'autre des registres disponibles : quand un *khammes* passe de son jardin d'ancienne palmeraie – registre classique – à son extension illégale mais répondant aux canons d'une agriculture moderne, c'est au registre instrumental qu'il emprunte.

L'État s'est peut-être approprié certaines ressources naturelles régionales, mais le jardinier approprie les divers espaces à des usages ; et il s'approprie, dans une même journée, diverses ressources socioécologiques.

## Bibliographie

**Attia, Habib** — 1983, « Étatisation de l'eau dans les oasis du Jérid tunisien. Lecture d'une dépossession », *Annuaire de l'Afrique du Nord* XXII : 361-375.

**Bardin, Pierre** — 1944, *Les populations arabes du Contrôle civil de Gafsa et leurs genres de vie* (*Revue de l'Institut des Belles Lettres arabes*, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> trimestre 1944).

**Battesti, Vincent** — 2004, « Les oasis du Jérid : des ressources naturelles et idéelles », in M. Picouët et al. eds., *Environnement et sociétés rurales en mutation. Approches alternatives*. Paris, IRD Éditions : 201-214. — 2005, *Jardins au désert. Évolution des pratiques et savoirs oasiens. Jérid tunisien*. Paris, IRD Éditions. — 2009, « Tourisme d'oasis. Les mirages naturels et culturels d'une rencontre ? », *Cahiers d'études africaines* XLIX (1-2) : 551-582. — 2012, « The power of a disappearance. Water in the Jerid region of Tunisia », in B.R. Johnston et al. eds., *Water, cultural diversity, and global environmental change : emerging trends, sustainable futures ?* Paris-Jakarta, Unesco-Springer : 77-96.

**Blanc-Pamad, Chantal** — 1991, « Milieu naturel », in P. Bonte et M. Izard eds., *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*. Paris, PUF : 478-480.

**Bouammar, Boualem et Mohamed Azzedine Idder** — 2006, « Savoir-faire local dans l'agriculture oasienne : déperdition ou reconduction », *Revue du Chercheur* 4 (2) : 21-23.

**Brochier-Puig, Joëlle** — 2004, « Société locale et État face aux limites de la ressource "eau" (Nefzaoua, Sud-Ouest tunisien) », in M. Picouët et al. eds., *Environnement et sociétés rurales en mutation. Approches alternatives*. Paris, IRD Éditions : 307-321.

**Brunhes, Jean** — 1902, *L'irrigation, ses conditions géographiques, ses modes et son organisation dans la Péninsule ibérique et dans l'Afrique du Nord*. Paris, C. Naud.

**Kearney, Thomas Henry** — 1906, *Date varieties and date culture in Tunis*. Washington, Govt. Print. Off., US Department of Agriculture, Bureau of Plant Industry, bull. n° 92.

**Le Bris, Émile, Étienne Le Roy et Paul Mathieu eds.** — 1991, *L'appropriation de la terre en Afrique noire. Manuel d'analyse de décision et de gestion foncières*. Paris, Karthala.

**Mamou, Ahmed** — 2010, « Ressources en eau du Sud tunisien et développement agricole », in *Actes de l'atelier Sirma « Gestion des ressources naturelles et développement durable des systèmes oasiens du Nefzaoua »* (Douz, Tunisie, 25-27 fév. 2009). Montpellier, CIRAD.

**Perennes, Jean-Jacques** — 1979, *Structures agraires et décolonisation : les oasis de l'oued R'hir (Algérie)*. Alger, Office des Publications universitaires.

**Puig, Nicolas** — 2003, *Bédouins sédentarisés et société citadine à Tozeur (Sud-Ouest tunisien)*. Paris-Tunis, Karthala-IRMC.

**Rhouma, Abdelmajid** — 1994, *Le palmier dattier en Tunisie. I. Le patrimoine génétique*. Tunis, Arabesques-INRAT-GRIDAO-PNUD/FAO, vol. 1.

— 1996, « Le palmier dattier en Tunisie : un secteur en pleine expansion », in M. Ferry et D. Greiner eds., *Le palmier dattier dans l'agriculture d'oasis des pays méditerranéens (Journées internationales d'Elche, 25-27 avr. 1995)*. Zaragoza, CIHEAM-IAMZ, Options méditerranéennes, série A, n° 28 : 85-104. — 2005, *Le palmier dattier en Tunisie. I. Le patrimoine génétique*. Rome, IPGRI-UNDP-GEF/FEM-INRAT, vol. 2.

**Scott, James C.** — 1998, *Seeing like a State. How certain schemes to improve the human condition have failed*. New Haven, Yale University Press.

**Sternberg-Sarel, Benno** — 1961, « Les oasis du Djérid », *Cahiers internationaux de sociologie* 30 : 131-145.

### Résumé

Vincent Battesti, *Des ressources et des appropriations. Retour, après la révolution, dans les oasis du Jérid (Tunisie)*

Au Jérid (région d'oasis du Sud-Ouest tunisien), les dynamiques d'appropriation des ressources varient selon les ressources considérées : si les gènes échappent quelque peu à l'État technocratique, il n'en va pas de même des ressources naturelles comme l'eau et la terre. L'agriculture de la région est entièrement contenue dans les palmeraies d'oasis, écosystèmes singuliers. Un retour sur le terrain après la révolution de 2011 a permis de souligner les dynamiques les plus récentes mais aussi de repenser la notion d'« appropriation ». Il ne s'agit pas seulement de s'approprier des choses matérielles mais également d'approprier à un usage, de s'approprier des usages et des modes de relation au monde. Cette compétence est peut-être mieux distribuée parmi les agriculteurs locaux que parmi les administrateurs de l'agriculture, détenteurs officiels du savoir agronomique et de la légitimité.

### Mots clés

Jérid (Tunisie), oasis, palmeraie, jardin, appropriation, ressources (eau, terre, gènes)

### Abstract

Vincent Battesti, *Appropriation and resources. A study of the return to the Jerid oases (Tunisia) after the revolution*

In the Jerid region of south-western Tunisia, the dynamics governing the appropriation of resources vary depending on the type of resource. While it has yet to gain control of genes, the state has appropriated and secured control of key natural resources such as water and land. In the Jerid region, agriculture is concentrated in oasis areas (palm groves) forming unique ecosystems. Based on a field study conducted since the 2011 revolution in an area already examined prior to the revolution, this paper highlights the current dynamics at work in the region and provides a basis for rethinking the concept of "appropriation". It is important to emphasize that "appropriation" is not simply a matter of appropriating material resources, but also concerns the appropriation of uses, practices and ways of relating to the world. This paper suggests that skills such as these are more likely to be found among local farmers than among agricultural policy-makers and bureaucrats, i.e. the official bearers of agronomic knowledge, power and legitimacy.

### Keywords

Jerid (Tunisia), oasis, palm grove, garden, appropriation, resource (water, land, genes)